



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Politique familiale

Question écrite n° 64608

#### Texte de la question

M Jean-Paul Fuchs attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'intégration sur l'organisation de l'année internationale de la famille en 1994. De nombreux pays ont constitué un comité national pour organiser des manifestations en vue de célébrer cette année ; une coordination existe avec un secrétariat basé à Vienne, dans le cadre de l'ONU. La fédération des familles de France - deuxième mouvement familial de France - souhaite connaître les modalités d'organisation qui ont été mises en place en France et les possibilités offertes aux mouvements familiaux pour participer à la préparation de cette année internationale de la famille. Il lui demande dans quelle mesure la France s'intègre à cette organisation et selon quelles modalités pratiques.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du rôle de la famille dans notre société, le Gouvernement est très attaché à ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit présente lors des manifestations qui se dérouleront à l'occasion de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La préparation des manifestations qui seront organisées par notre pays associera, aux côtés des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comité national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Fuchs Jean-Paul](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64608

**Rubrique :** Famille

**Ministère interrogé :** affaires sociales et intégration

**Ministère attributaire :** famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 novembre 1992, page 5351